

SOMMAIRE

Sondage auprès des électeurs à la suite de
l'élection partielle fédérale tenue le 18 juin 2018 dans
Chicoutimi–Le Fjord

Septembre 2018

Préparé pour :
Élections Canada

Soumis par :



This report is also available in English.

Sommaire

Élections Canada (EC) a chargé l'entreprise Phoenix Strategic Perspectives (Phoenix SPI) de réaliser un sondage afin de l'aider à évaluer l'élection partielle fédérale qui a eu lieu le 18 juin 2018.

Contexte et objectifs

Élections Canada (EC) est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. Son mandat consiste à mener des élections générales, des élections partielles et des référendums fédéraux, administrer le régime de financement politique prévu par la *Loi électorale du Canada* (LEC) et surveiller l'observation de la législation électorale.

Dans son programme d'évaluation, l'organisme voulait sonder les personnes ayant qualité d'électeur dans la circonscription de Chicoutimi–Le Fjord (Québec), où se tenait une élection partielle fédérale le 18 juin 2018. Il voulait ainsi connaître l'opinion, l'expérience, les attitudes et les connaissances des électeurs par rapport à ses services ainsi qu'à divers aspects du processus électoral.

Plus précisément, les répondants ont été consultés sur les questions suivantes :

- connaissance de l'élection partielle et des diverses façons de voter;
- sources d'information sur l'élection;
- expérience quant à l'inscription, y compris avec la carte d'information de l'électeur;
- expérience quant aux communications d'EC;
- expérience de vote à l'élection partielle fédérale;
- attitudes à l'égard d'EC et des résultats électoraux.

Les résultats permettront d'évaluer et d'améliorer les programmes et les services d'EC aux électeurs, et de préparer les rapports du directeur général des élections au Parlement.

Méthodologie

Un sondage téléphonique à composition aléatoire d'une durée de 11 minutes a été mené auprès de 400 personnes ayant qualité d'électeur. Les répondants étaient des citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus le jour de l'élection (le 18 juin 2018) et habitant la circonscription (c.-à-d. qu'ils avaient une adresse de résidence habituelle dans la circonscription) à partir du premier jour de la période de révision jusqu'au jour de l'élection partielle fédérale.

Un échantillon à base double avec chevauchement (ligne fixe et téléphone cellulaire) a été utilisé afin de réduire au minimum les erreurs de couverture, et 81 % de la composition s'est faite à des numéros de téléphone cellulaire. On a offert à toutes les personnes qui n'ont pas voulu participer au sondage par téléphone de répondre au questionnaire en ligne. Aucune d'elles n'a accepté de répondre au questionnaire en ligne.

Les données ont été pondérées afin de refléter la répartition de l'âge et du sexe des électeurs. Les données ont été recueillies du 22 juin au 10 juillet 2018. La marge d'erreur pour un échantillon de cette taille est de $\pm 4,9\%$, 19 fois sur 20.

Faits saillants

I. Connaissance de l'élection partielle et information de l'électeur

- Quarante-treize pour cent des répondants étaient au courant de la tenue d'une élection partielle fédérale dans Chicoutimi–Le Fjord (Québec) le 18 juin 2018.
- Parmi les personnes qui étaient au courant de l'élection, 61 % se rappelaient avoir vu, entendu ou lu des publicités ou des communications diffusées par EC pour savoir où, quand et comment voter.
- Les répondants qui se rappelaient avoir vu des publicités ou reçu des communications au sujet de l'élection partielle fédérale les avaient surtout remarquées dans un dépliant d'EC (31 %), à la radio (26 %) ou dans les journaux (21 %).
- Quarante-sept pour cent des répondants sentent qu'ils ont été informés pour savoir où, quand et comment voter à l'élection partielle fédérale du 18 juin 2018, et 73 % ont indiqué avoir été *bien* informés.
- Pendant la campagne, peu de répondants (6 %) ont visité le site Web d'EC, et encore moins (4 %) ont tenté de communiquer avec EC. La majorité des électeurs qui ont communiqué avec EC étaient satisfaits de l'information reçue.

II. Carte d'information de l'électeur (CIE) et inscription

- Quarante-trois pour cent des électeurs ont reçu leur CIE et 73 % l'ont apportée pour aller voter.
- Pratiquement toutes les personnes qui ont reçu une CIE ont indiqué que le nom (94 %) et l'adresse (96 %) qui figuraient sur la carte étaient exacts.
- Neuf électeurs sur dix (92 %) savaient qu'un électeur doit être inscrit pour avoir le droit de voter à une élection partielle fédérale.
- Un peu moins de la moitié des électeurs sondés (48 %) savaient qu'un électeur peut s'inscrire au bureau de vote et voter immédiatement après.
- Un échantillon fractionné a été créé afin de tester la réaction à une question qui mesure la connaissance de l'inscription en ligne. La question a été posée telle qu'elle était formulée dans les sondages précédents à la moitié des répondants, et sous une forme simplifiée à l'autre moitié des répondants. Les personnes qui ont répondu à la version simplifiée ont été plus nombreuses à indiquer qu'elles connaissaient l'inscription en ligne (83 %) comparativement à celles qui ont répondu à la question originale (63 %).

III. Vote et participation électorale

- Parmi les répondants qui étaient au courant de l'élection partielle fédérale, la moitié ont indiqué avoir voté à l'élection du 18 juin 2018.
- Parmi les répondants qui n'ont pas voté à l'élection, 45 % ont dit s'être abstenus pour des raisons liées à la vie courante ou à la santé.

- Les trois quarts des répondants (74 %) qui ont voté ont affirmé l'avoir fait au bureau de scrutin le jour de l'élection.
- En ce qui a trait aux façons possibles de voter, presque tous les électeurs sondés (96 %) savaient qu'ils pouvaient voter par anticipation. Les autres façons étaient moins connues : 57 % des électeurs savaient qu'ils pouvaient voter à un bureau local d'EC, et seulement 21 % savaient qu'ils pouvaient voter par la poste.

IV. Identification de l'électeur

- Comme dans les sondages postélectorales précédents, une question sur l'identification des électeurs a permis de déterminer que presque tous les répondants (99 %) savaient qu'un électeur doit présenter une preuve d'identité; ils étaient un peu moins nombreux (85 %) à être au courant qu'un électeur doit présenter une preuve d'adresse.
- Un échantillon fractionné a été créé afin de tester une seconde approche, ce qui a révélé une proportion moins élevée de répondants pleinement au courant des exigences d'identification : 62 % des répondants ont donné la bonne réponse en affirmant que les électeurs devaient présenter une preuve d'identité et une preuve d'adresse pour voter à une élection fédérale, tandis que 38 % des personnes ont mal répondu.
- Presque tous les répondants (99 %) ont trouvé qu'il était facile de répondre aux exigences d'identification, et 86 % des personnes ont dit que cela était *très* facile.

V. Expérience de l'électeur

- Presque tous les répondants (99 %) ont trouvé qu'il était facile de voter à l'élection partielle fédérale du 18 juin 2018, et 87 % ont dit que cela était *très* facile.
- Tous les répondants étaient satisfaits des services offerts par les employés d'EC lorsqu'ils ont voté, et 88 % se sont dits *très* satisfaits.
- Quatre-vingt-dix-neuf pour cent des répondants se sont dits satisfaits de leur expérience de vote en général, et quatre électeurs sur cinq se sont dits *très* satisfaits.

VI. Équité et confiance

- Quatre électeurs sur cinq (82 %) estimaient qu'EC avait géré l'élection partielle fédérale du 18 juin 2018 de façon équitable, et près de la moitié des répondants (49 %) étaient d'avis qu'EC avait géré l'élection de façon *très* équitable.
- Neuf répondants sur dix (90 %) ont confiance dans l'exactitude des résultats, et la moitié disent avoir un niveau de confiance *très* élevé.

Notes aux lecteurs

- Dans le présent rapport, les termes « électeurs » et « répondants » sont utilisés de façon interchangeable pour désigner tous les participants au sondage. Le terme « votant » désigne les participants au sondage qui ont indiqué avoir voté.
- Tous les résultats sont présentés en pourcentages, à moins d'indication contraire. Comme les chiffres ont été arrondis et que les participants pouvaient parfois donner plus d'une réponse, la somme des pourcentages n'égalise pas nécessairement 100 %.

La valeur du contrat est de 31 659,89 \$ (TVH incluse).

À titre de dirigeante principale de Phoenix SPI, je certifie par la présente que les livrables respectent en tous points les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications* et la *Procédure obligatoire relative à la recherche sur l'opinion publique* du gouvernement du Canada. Plus précisément, les livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



Alethea Woods
Présidente
Phoenix Strategic Perspectives Inc.